ECOFINANCES

Numéro 86 • Octobre 2026



BERCY

L'AUTOMNE DE TOUS LES ENJEUX

ECOFINANCES



Union Nationale des Syndicats Autonomes Finances :
6 rue Louise Weiss - Bat. Condorcet
Télédoc 322 - 75703 PARIS CEDEX 13
https://www.unsafinances.org/

ECOFINANCES N °86
OCTOBRE 2026
Directeur de la publication :
Hervé PAPIN
CPP n°3998 D 73 S
Abonnement annuel 10€
Service gratuit aux adhérents
Dépôt Légal à parution du bulletin
Date de parution : Octobre 2026
Mail :
• federation-unsa@syndicats.finances.gouv.fr
Site internet :
https://www.unsafinances.org/

Réalisation et mise en page :
Editions Méditerranée
350 Avenue du Prado
13008 MARSEILLE
Email : editions.mediterranee@orange.fr
Tél : 04 91 16 73 67

Régie publicitaire :
Editions Méditerranée

Imprimerie :
MEDIA PRINT
ZAC St Martin
23, rue Benjamin Franklin
84120 PERTUIS
Tél. : 04 90 68 65 56
serviceprint.fr

SOMMAIRE

■ **Protection sociale complémentaire (PSC) : en 2027, pas d'augmentation de la mutuelle santé** ..... **p. 9**

■ **Action Sociale : DES DROITS ET DES MOYENS POUR LES AGENTS, PAS DES PROMESSES !** ..... **p. 14**

■ **Rémunérations / Pouvoir d'achat : vers un déclassement des fonctionnaires** ..... **P. 17**

■ **Pétition pour une véritable filière technique ministérielle** ..... **p. 21**

■ **Rencontre UNSA-SG Bercy : la colère des agents monte !** ..... **p. 24**

■ **Haro gouvernemental sur le CPF** ..... **p. 31**

■ **Perte de la surcote parentale pour les mères de famille : êtes-vous concernées ?** ..... **p. 35**

■ **L'UNSA : notre ADN syndical, c'est de rassembler !** ..... **p. 36**



EDITO

HERVÉ PAPIN

secrétaire général de la fédération
UNSA Finances

L'automne apporte avec lui ses colères et ses inquiétudes.

Le sujet des rémunérations reste la priorité des salariés et bien sûr des fonctionnaires et contractuels de notre ministère.

Devant le refus de négocier un dégel du point d'indice ou de refonder les grilles de rémunérations des fonctionnaires, l'UNSA se mobilise à tous les niveaux pour obtenir des avancées.

Nous n'accepterons pas un déclassement permanent du pouvoir d'achat des agents publics (fonctionnaires et contractuels).

Les thèmes du développement de l'IA et de son impact sur nos emplois et nos métiers est aussi très important. L'UNSA Finances exige un dialogue social transparent et complet sur ce sujet.

Cet automne et cet hiver, restons mobilisés et intransigeant sur le devenir de nos rémunérations et pour nos emplois.

Calendrier de la **paye 2026**

Janvier 2026	28	juillet 2026	29
février 2026	25	août 2026	27
mars 2026	27	septembre 2026	28
avril 2026	28	octobre 2026	28
mai 2026	27	novembre 2026	26
juin 2026	26	décembre 2026	22

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE (PSC) : EN 2027 **PAS D'AUGMENTATION** DE LA MUTUELLE SANTÉ

Vendredi dernier, la fédération UNSA Finances a participé à la CPPS (Commission de suivi) de la PSC qui avait pour objet de faire le point sur l'évolution des contrats santé et prévoyance.

L'UNSA Finances a accueilli avec satisfaction la décision prise ce **18 septembre 2026** par la **Commission paritaire de pilotage et de suivi (CPPS) : le gel total des cotisations PSC Santé pour 2027.**

Concrètement, **aucune hausse** ne sera appliquée en 2027 :

- **Cotisation du socle obligatoire** : maintenue à 69,80 € en moyenne (dont 50% pris en charge par l'employeur).
- **Options 1 et 2 :** stabilité totale des tarifs.

Cette annonce intervient dans un contexte où de nombreux acteurs du secteur « assurance ou mutuelle » envisagent des hausses significatives pour 2027. Pour l'UNSA Finances, cette stabilité est une avancée majeure pour le pouvoir d'achat des agents, alors que l'inflation et les tensions économiques pèsent toujours sur les ménages.



Une preuve que protection sociale et maîtrise des coûts peuvent aller de pair.

Grâce à cette décision, les agents des ministères économiques et financiers bénéficieront en 2027 du même niveau de couverture santé, sans surcoût, qu'ils soient affiliés au socle seul ou à une option facultative.

Voilà une bonne nouvelle qui contrecarre les propos et publications de certaines organisations syndicales qui passent leur temps à critiquer cette PSC Santé qu'ils ont pourtant approuvée et signée en 2024.

ET POUR LA PSC PRÉVOYANCE ?

Cela devrait être la même chose pour les tarifs de la prévoyance. pas de hausse en 2027.

La GMF attend d'avoir la totalité des chiffres de 2026 pour porter une analyse complète sur une année complète de prestations et voir l'équilibre du régime.

Mais nous attendons aussi les décisions de l'Etat concernant une négociation sur une prise en charge plus importante par l'Etat en 2027 de certaines situations d'invalidité. Une mesure qui pourrait permettre une baisse de la cotisation socle de PSC Prévoyance.

UNE PRÉVOYANCE TROP CHÈRE !

Car comme nous l'avons dit et écrit, les cotisations prévoyance restent trop chères pour une grande majorité des agents et des cadres et il est important de continuer à exiger de l'Etat employeur une meilleure participation sur la PSC Prévoyance.

L'UNSA s'y emploie constamment au niveau finances et fonction publique.

De même, l'UNSA Finances rappelle qu'elle a demandé la possibilité de faire rentrer dans la PSC prévoyance la prise en charge des 10% de retenue salariale lors des arrêts maladie.

Décision prise par le gouvernement pour soit disant freiner les arrêts maladie.

En réalité, pour faire 800 millions d'euros d'économie sur le dos des fonctionnaires.



UNSa FINANCES

APOLITIQUE • UTILE • EFFICACE

Ensemble
pour Défendre notre Avenir

Donnez de la force à vos revendications
Votez UNSA au C S A M

Action sociale Finances

ACTION SOCIALE
DES DROITS ET DES MOYENS POUR LES AGENTS, PAS DES PROMESSES !

Dans une période où l'administration cherche à faire des économies sur tous les budgets, la défense de notre action sociale reste pour l'UNSA un élément essentiel de nos revendications.

LES REVENDICATIONS DE L'UNSA :

UNE ACTION SOCIALE FORTE ET DE PROXIMITÉ PASSE PAR :

- La sanctuarisation et augmentation de **10 % par an** du budget de l'action sociale pendant 4 ans
- La présence d'au moins **un délégué de l'action sociale par département**
- **Obtenir une communication claire et accessible** qui permette à chaque agent de connaître ses droits à l'action sociale finances.

UNE RESTAURATION JUSTE ET ACCESSIBLE A TOUS :

- **La fin des inégalités des tarifs** en fonction de la situation géographique ou de l'offre de restauration administrative
- Mise en place d'une **tarification au plateau** pour garantir un repas équilibré et à moindre coût
- **Élargissement de la participation interministérielle** (PIM) jusqu'à l'indice 610 (contre 540 actuellement)
- **Titres-restaurant à 10 euros** avec une prise en charge à 60 % par l'employeur avec un plafond journalier revalorisé

LE LOGEMENT : UNE PRIORITÉ POUR LES AGENTS.

L'UNSA demande :

- Le droit à un logement à **loyer accessible,**
- **Un accès facilité** aux logements sociaux et intermédiaires,
- La mise en place d'un système de **« dossier simplifié »** pour réduire les délais d'attribution,
- La possibilité pour l'**ASFL** (Action Sociale Finances Logement) de **se porter directement garante des agents pour les cautions,**
- **Faciliter les nouveaux modes d'habitation** notamment les grands appartements avec colocations

CONCILIER VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PRIVÉE :

- **Pour les familles, l'UNSA demande :** plus de places en crèches sur l'ensemble du territoire en tenant compte des horaires atypiques.
- **Rehausser les plafonds du CESU 0-6 ans** pour permettre à plus d'agents d'en bénéficier
- **Des vacances accessibles pour toutes les familles** avec des séjours pensés pour les collègues, adaptés à toutes les réalités familiales.
- **Proposer des solutions vacances** pour toutes les bourses et adaptées à toutes les réalités familiales.

Aux Finances, l'action sociale s'est construite sur les mobilisations des personnels durant 50 ans : Pas question de la laisser se faire grignoter par la politique du rabot !

Au verso les services gratuits UNSA !

UNSa FINANCES
APOLITIQUE • UTILE • EFFICACE

Ensemble
pour Défendre notre Avenir

L'UNSA avec TOUS les agents du ministère

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026,
AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES,
VOUS AUREZ 4 VOTES À EFFECTUER :



- **Le CSAM,** instance réunissant administrations et syndicats qui organise le dialogue social ministériel et les négociations importantes qui régissent votre vie professionnelle
- **Le CSA de Réseau,** instance de dialogue social national de votre administration
- **Les CAP Nationales par catégorie ou la CCP** (pour les contractuels) qui statuent sur les appels pour les mobilités et promotions.
- **Le CSA Local** (département ou direction spéciale), instance de dialogue social local

CSA Ministériel
J'UNSa
Je Vote UNSA

GRATUIT

ACCÉDEZ GRATUITEMENT AUX SERVICES UNSA
calendriers/ agenda/ happypal / goodies...
https://www.unsafinances.org/services-unsa-finances/

ACCÉDEZ DIRECTEMENT
AUX REVENDICATIONS UNSA POUR 2027
Rémunérations / Pouvoir d'achat / Action sociale
Qualité de vie au travail / Emplois et IA / Contractuels / ...
https://www.unsafinances.org/lunsa-en-action-toutes-nos-revendications/

UNSa FINANCES

APOLITIQUE • UTILE • EFFICACE

Ensemble
pour Défendre notre Avenir

Donnez de la force à vos revendications
Votez UNSA au C S A M



Pouvoir d'achat Rémunérations
Nous ne lâcherons RIEN !

La perte de pouvoir d'achat subie par les fonctionnaires est alarmante depuis de nombreuses années.
En fonction des catégories et en euros constants
la perte de pouvoir d'achat est de 20 % sur 15 ans.
Les prix du quotidien ont durablement augmenté, de l'énergie à l'alimentation, y compris ceux de la restauration collective. Pourtant, cette érosion du pouvoir d'achat des agents et des cadres du ministère n'a jamais été compensée au fil des ans.
Nous sommes toujours en période de disette salariale depuis plusieurs années !!
L'UNSA agit pour peser sur l'État employeur à tous les niveaux, fonction publique, ministériel et directionnel.

L'UNSA REVENDIQUE, LE PLUS TÔT POSSIBLE, UNE REVALORISATION DU TRAITEMENT INDICIAIRE ET DE L'INDEMNITAIRE :

- **La revalorisation** du point d'indice de 10 % le plus rapidement possible.
- **L'augmentation** de la NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire) et son élargissement à d'autres périmètres géographiques qui le nécessitent,
- **La création** d'une prime collective ministérielle et annuelle de reconnaissance professionnelle de 500 euros net pérenne et rentrant dans le calcul de la retraite,
- **Revalorisation** de l'indemnitaire notamment l'ACF pour souligner la technicité et la difficulté de nos métiers mais également de l'indemnité de risque pour souligner la dangerosité et la difficulté de certains métiers de nos ministères (statut actif).
- Pour les agents au RIFSEEP, **une revalorisation** de l'IFSE et du CIA.

Reconnaître le travail des agents, c'est garantir leur pouvoir d'achat.
L'UNSA Finances continuera à porter ces revendications avec détermination. Toutes ces revendications sont atteignables si nous les défendons ENSEMBLE !

Au verso les services gratuits UNSA !

UNSa FINANCES

APOLITIQUE • UTILE • EFFICACE

Ensemble
pour Défendre notre Avenir

L'UNSA avec TOUS les agents du ministère

POUR LUTTER CONTRE LA PERTE DE POUVOIR D'ACHAT, NOUS DEMANDONS AUSSI :

- **La revalorisation** de l'indemnité journalière de télétravail et le déplafonnement des jours de TT
- **La revalorisation** des frais kilométriques, des taux repas et de nuitées pour les déplacements professionnels
- **La revalorisation** du titre restaurant à 10 euros avec 60% de prise en charge par l'employeur
- **L'élargissement** de la prestation interministérielle (PIM) de participation à la restauration collective jusqu'à l'indice 610 (contre 540 actuellement)
- **La défiscalisation** du rachat des jours CET (Compte Epargne Temps) à l'instar du privé ou de certains ministères,
- **Revalorisation** significative des jours CET payés pour toutes les catégories
- **L'augmentation** des plafonds pour l'obtention du CESU (Chèque Emploi Service Universel) afin d'en faire profiter plus d'agents
- **Le retour de la GIPA** (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat)
- **L'introduction** de la possibilité de faire des heures supplémentaires payées et défiscalisées
- **La prise en compte** des frais de transport en commun domicile-travail en totalité au lieu de 75% et la suppression des plafonds
- **L'augmentation** du forfait mobilité durable à 700€ au lieu de 300 € à l'instar du privé.
- **La suppression** de l'écrettement des heures !

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026, AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES, VOUS AUREZ 4 VOTES À EFFECTUER :

UNSA

- **Le CSAM** : instance de dialogue social ministériel
- **Le CSA** de Réseau : instance de dialogue social national
- **Les CAP** Nationales par catégorie ou **la CCP** (pour les contractuels)
- **Le CSA Local** (niveau local) (département ou direction spéciale) : instance de dialogue social local

GRATUIT

ACCÉDEZ GRATUITEMENT AUX SERVICES UNSA

calendriers/ agenda/ happypal / goodies...

https://www.unsafinances.org/services-unsa-finances/

ACCÉDEZ DIRECTEMENT AUX REVENDICATIONS UNSA POUR 2027

Rémunérations / Pouvoir d'achat / Action sociale

Qualité de vie au travail / Emplois et IA / Contractuels / ...

https://www.unsafinances.org/lunsa-en-action-toutes-nos-revendications/

PETITION

POUR UNE VÉRITABLE

FILIÈRE TECHNIQUE

MINISTÉRIELLE



Leurs missions sont essentielles. Leurs parcours doivent l'être aussi !

Les personnels techniques de notre ministère assurent des missions au service de tous :

- La maintenance
- La logistique
- La sécurité
- L'intendance de l'hôtel des Ministres
- La protection incendie

Leurs métiers évoluent, leurs expertises augmentent mais ces agents restent... en catégorie C.

NOUS DEMANDONS LA CRÉATION D'UNE FILIÈRE TECHNIQUE MINISTÉRIELLE

ADJOINT TECHNIQUE (Catégorie C) → TECHNICIEN (Catégorie B) → INGÉNIEUR (Catégorie A)

Des métiers, des compétences, des perspectives !

5 BONNES RAISONS POUR... UNE FILIÈRE TECHNIQUE MINISTÉRIELLE

SÉCURISER LES COMPÉTENCES
Fidéliser les agents, transmettre les savoir-faire, garantir la continuité du service public.

RENDRE CES MÉTIERS PLUS ATTRACTIFS
Offrir de véritables perspectives d'évolution et valoriser les fonctions occupées.

MAÎTRISER LES COÛTS
Moins de turn-over, une gestion RH efficace et unifiée au sein du SG et de la DGFiP.

ASSURER L'ÉQUITÉ
Proposer des parcours comparables aux autres ministères et aux autres versants de la Fonction Publique.

PRÉPARER L'AVENIR
Anticiper les besoins techniques de demain et assurer le remplacement des départs à la retraite.

JE SIGNE POUR SOUTENIR

- ☑ la création d'une filière technique complète C-B-A
- ☑ des catégories en adéquation avec les fonctions exercées
- ☑ la stabilité et la qualité des prestations

EN SCANNANT CE QR CODE

UNSA-Cefi
Le syndicat à vos côtés

VOTRE SOUTIEN FAIT LA DIFFÉRENCE !



RENCONTRE UNSA-SG BERCY LA COLÈRE DES AGENTS MONTE !

La fédération UNSA Finances a été reçue par la Secrétaire Générale du ministère le Lundi 14 septembre.

Une audience de rentrée pour évoquer les principaux sujets ministériels et bien sûr sociaux.

Ce fut l'occasion pour l'UNSA d'attirer l'attention de la secrétaire générale sur la priorité des priorités pour les agents et les cadres du ministère : **le pouvoir d'achat et les rémunérations.**

RÉMUNÉRATIONS ET POUVOIR D'ACHAT

Si c'était encore nécessaire, nous avons pu lui exprimer la colère et le désarroi des agents concernant la baisse de leur pouvoir d'achat et le refus du gouvernement d'engager une hausse du point d'indice des rémunérations.

La hausse inédite des carburants, de l'énergie en général (gaz, électricité) mais aussi maintenant de l'alimentation, pèsent durement sur le budget de nos collègues.

Au niveau actuel du prix des carburant, il ne reste que le blocage des prix ou la baisse des taxes qui puissent faire revenir les carburants à des prix raisonnables pour les déplacements, notamment les déplacements domicile / travail.

Nous avons demandé à la SG de rappeler à toutes les administrations du ministère que les mesures sur le Télétravail exceptionnel continuait de s'appliquer.

C'est-à-dire la possibilité de demander jusqu'à 3 jours de télétravail si l'agent habite à au moins 20 kms de son lieu de travail.



Nous avons demandé que la mesure soit revue pour ramener la distance à 15kms et 4 jours de télétravail quand les distances sont très importantes entre le domicile et le lieu de travail c'est-à-dire supérieur à 50 kms.

L'UNSA se soucie aussi de celles et ceux qui ne peuvent pas télé-travailler et nous avons donc demander la mise en place de la semaine en 4 jours, que l'UNSA est la seule à porter depuis 4 ans.

Nous avons bien sûr rappelé à la secrétaire générale qu'elle avait la possibilité d'influer au niveau fonction publique sur certaines mesures mais aussi qu'elle pouvait prendre des dispositions ministérielles pour les agents du ministère.

Par exemple :

- **augmenter** la part ministérielle sur les repas afin d'en baisser le prix,
- **demander la défiscalisation** lors de la monétisation des jours de CET,
- **supprimer l'écrêtement** des heures et permettre la monétisation d'heures supplémentaires,
- **prévoir un plan de qualification** en hausse par rapport aux autres années, ...

Nous avons voulu mettre l'accent sur la colère montante, chez les agents du ministère comme chez de nombreux fonctionnaires et contractuels, sur ces sujets de pouvoir d'achat.



Une disette salariale de 4 ans n'est pas acceptable !! **C'est pourquoi l'UNSA sera mobilisée le Mardi 29 septembre dans toute la France.**

LOCAUX ET FORTES CHALEURS

Autre sujet important qui a connu son paroxysme cet été, l'inadaptation des locaux aux fortes chaleurs quand ce n'est pas des périodes de canicule.

L'UNSA avait obtenu, du ministre David Amiel lors du CSAM de juillet dernier, l'engagement que le ministère mettrait en œuvre un recensement global des locaux les plus inadaptés aux fortes chaleurs.

Nous avons donc réitéré cette demande et poussé la Secrétaire Générale à accélérer sa mise en œuvre, pour que certaines solutions puissent être en place lors de l'été prochain.

Nous lui avons expliqué la démarche qui fut la nôtre cet été avec les dizaines de collègues qui nous ont fait remonter les dysfonctionnements dans leurs services concernant leurs locaux surchauffés.

DOUANE ET LOI RIPOST

L'UNSA est intervenu pour exprimer sa position concernant la promulgation de la Loi RIPOST et notamment notre mécontentement quant à la promulgation de l'article 9 et la suppression de l'anonymisation des agents.

Le Conseil constitutionnel a censuré le 14 août 2026 le dispositif de généralisation et de simplification de l'anonymisation (ou « pseudonymisation ») des forces de l'ordre. Cette mesure était inscrite à l'article 46 du projet de loi RIPOST.

Pour l'UNSA, c'est une décision grave concernant la sécurité des agents en fonction.

Autres dossiers :

Nous avons aussi évoqué certains dossiers sur lesquels nous reviendront plus en détail dans d'autres publications :

Notre refus de brader les acquis de l'action sociale ministérielle et la nécessité de sauvegarder et d'augmenter le budget de l'action sociale,

Le développement de l'IA au ministère et la nécessité d'une négociation ministérielle à la suite de la négociation dans la fonction publique.

LA NÉCESSITÉ DE FAIRE UN POINT GÉNÉRAL SUR LA CYBERSÉCURITÉ

Travailler en amont des impacts de l'IA, sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).

Nous demandons que le ministre engage une véritable réflexion ministérielle pour une stratégie ambitieuse (emplois et moyens) de lutte contre la fraude fiscale.



HARO GOUVERNEMENTAL SUR LE CPF

CPF : POUR UN COMPTE PERSONNEL DE FORMATION !

Lors de ses annonces du 17 septembre dernier sur le prochain budget, le Premier ministre mentionne le CPF **comme un compte professionnel de formation et non comme un compte personnel de formation.**

Ce lapsus est symptomatique des choix politiques de ces dernières années.

Cela veut dire une orientation vers des formations au sein du secteur professionnel et non plus vers d'autres secteurs professionnels qui peuvent permettre une reconversion professionnelle.

Nous assistons à la fin programmée du CPF.

Pour l'UNSA, c'est inadmissible.

Après la mise en place d'un reste à charge de 100 euros en 2024 puis une augmentation à 150 euros en 2026, l'exécutif prévoit encore une nouvelle réduction d'accès au CPF pour 2027 avec un reste à charge qui pourrait atteindre 350 euros.

La nouvelle modification du CPF en cours d'arbitrage pose la question de la fin de loi de 2018 sur la liberté de choisir son avenir professionnel.

L'objectif viserait une économie de 300 à 350 millions d'euros et à maintenir l'enveloppe budgétaire totale du CPF à 1 milliard par an.

Le projet prévoit donc notamment un reste à charge de l'ordre de 350 euros pour les actifs·ves

lorsque la formation n'est pas abondée par un tiers (employeur, Régions, France Travail) ou orientée vers un métier en tension. Les demandeur·euses d'emploi, jusqu'alors exonéré·es, pourraient également être concerné·es avec un reste à charge de 150 euros.

Les travailleur·euses en situation de handicap, hors ESAT, auraient aussi un reste à charge alors même que le risque de désinsertion professionnelle pour ce public est plus élevé.

Pour l'UNSA, ces orientations dépassent la simple recherche d'économies. Dans un contexte où les transitions écologique, numérique et démographique vont durablement changer le monde du travail, le gouvernement entrave les possibilités de reconversion, de montée en compétences et d'évolution professionnelle pour toutes et tous.

Dans nos ministères, nous constatons cette dérive depuis des années notamment à la DGFiP où il est presque impossible d'obtenir une mobilisation du CPF pour une reconversion professionnelle.



PERTE DE LA SURCOTE PARENTALE POUR LES MÈRES DE FAMILLE ETES-VOUS CONCERNÉES ?

Les effets pervers de la suspension de la réforme des retraites pour les mères de famille nées entre le 1er janvier 1964 et le 31 mars 1965

QU'EST-CE QUE LA SURCOTE PARENTALE ?

La surcote parentale s'applique aux personnes qui avait au moins un trimestre de majoration de durée d'assurance lié à un enfant **et dont l'âge légal est fixé à 63 ans ou plus.**

Le bénéfice de la surcote parentale exigeait d'atteindre l'âge légal initial de la réforme fixé à 63 ans ou plus tout en continuant à travailler.

Elle leur permet d'obtenir une majoration de leur pension pouvant aller jusqu'à 5 %. Elle concerne principalement les femmes.

QU'EST-CE QUI CHANGE AVEC LA SUSPENSION DE LA RÉFORME ?

• Avec la suspension, l'âge légal de départ pour ces générations est abaissé **à 62 ans et 9 mois**.

En abaissant l'âge légal des personnes nées entre avril 1964 et le 31 mars 1965, donc de 63 ans et plus à 62 ans et 9 mois, **la suspension supprime leur éligibilité à cette surcote parentale.**

En partant plus tôt grâce à la suspension, ces femmes perdent l'opportunité de cumuler cette surcote, ce qui représente parfois une perte définitive de majoration pouvant atteindre 5 % de leur pension de base par an de surcote manquée.

•Les générations qui ouvrent droit à ce dispositif sont dorénavant celles nées à partir d'avril 1965.

Ainsi, la suspension de la réforme des retraites qui était sensée améliorer la situation de départ de certaines personnes se retourne contre d'autres.

La question de savoir si le gouvernement entendait prendre des mesures de rectification sur cette situation a été posée par la députée Delphine Lingemann à l'Assemblée Nationale et par le sénateur SALMON Daniel au Sénat.

Aucune réponse n'a pour le moment été apportée.



L'UNSA, NOTRE ADN SYNDICAL C'EST DE RASSEMBLER !

ELECTIONS PROFESSIONNELLES DE DÉCEMBRE 2026 MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Les élections professionnelles auront lieu dans la fonction publique du 3 au 10 décembre 2026.

Elles dresseront le nouveau paysage de la représentativité syndicale dans la fonction publique et ministère par ministère.

Dans les MEF, notre fédération UNSA Finances, représentative au CSAM, veut rassembler aussi d'autres syndicats autonomes qui se retrouvent sur des valeurs communes et notamment le caractère professionnel et apolitique de notre pratique syndicale.

Pour le scrutin du CSA ministériel, l'accord de partenariat autour de la Fédération UNSA Finances associe sur la liste « Ensemble UNSA » outre les syndicats UNSA DGFiP, UNSA Céfi, UNSA Douane, UNSA Insee et UNSA Ccrf , le SCSFiP (cadres supérieurs des finances publiques), le syndicat UNISTAT de l'Insee, le syndicat UCD

(union des cadres douaniers), le syndicat SYNDIM (ingénieurs des Mines) et l'ASCGEFI (Contrôle général économique et financier). Nous sommes heureux de créer cette nouvelle dynamique syndicale avec ces partenaires reconnus dans leurs champs professionnels respectifs.

Pour la CAP n°1 de l'encadrement supérieur rattachée à Bercy, un protocole d'alliance est mis en œuvre avec la liste commune « Ensemble A+ » associant les syndicats de l'UNSA, l'Unistat, le Syndim et l'ASCGEFI.

Cette alliance qui avait déjà été mise en place pour la création de cette CAP en 2022 est actuellement majoritaire avec trois sièges sur six. Sont concernés par ce périmètre de l'Encadrement Supérieur les syndicats UNSA de la DGFiP, de l'INSEE et les Services centraux de Bercy.

Dans la période qui vient, l'UNSA Finances veut rassembler tous les agents du ministère, de toutes catégories, pour peser **ENSEMBLE et être plus forts pour DEFENDRE NOTRE AVENIR.**

C'est dans cet esprit et avec détermination que nous nous présenterons Ensemble aux élections professionnelles de décembre prochain.



BANQUE FRANÇAISE MUTUALISTE

La banque des agents du secteur public

Depuis 40 ans, nous vous accompagnons aux côtés de notre partenaire SG. Ensemble, nous vous proposons le meilleur de nos deux univers : les offres exclusives de la Banque Française Mutualiste et l'ensemble de l'offre SG à des conditions avantageuses, dédiées aux agents du secteur public.



La Banque Française Mutualiste vous accompagne dans vos différents projets

La Banque Française Mutualiste s'engage à accompagner ses clients dans leurs projets d'épargne, de crédit et d'assurance.
Elle propose une gamme de solutions adaptées aux besoins des agents du secteur public, afin de les aider à gérer efficacement leurs finances.

Consommation

Vous avez un besoin de trésorerie ? Découvrez notre prêt personnel pour financer vos projets.

Véhicules

Voiture, moto, à vos côtés dans vos projets de mobilité.

Immobilier

Construction ou achat d'une résidence principale ou secondaire, opération d'achat/revente, investissement à usage locatif...

Spécial Jeunes

Des solutions adaptées à votre vie étudiante ou de jeune actif.

Travaux

Nouveau logement à aménager, peinture, nouvelle cuisine ou rénovation énergétique.

Rachat de crédit

Découvrez notre offre de rachat de crédit pour fonctionnaires et salariés du secteur public.

La Banque Française Mutualiste en chiffres

1986
Début de notre accompagnement des agents du secteur public

1.3M
Million de clients nous font confiance

25
Organismes mutualistes sociétaires représentant les 3 versants de la Fonction publique



Le meilleur de 2 banques en 1

L'ensemble de l'offre de SG avec des avantages exclusifs et dédiés aux agents du secteur public.

Économie sociale et solidaire

Entreprise à mission aux valeurs fortes depuis 1986 : solidarité, éthique, responsable et respect de la personne.

Avec vous sur le terrain

Des partenariats nationaux et locaux pour consolider et renforcer notre collaboration au service des agents du secteur public.

Mgéfi
groupe matmut

Découvrez la 2e saison de votre podcast !

Disponible sur toutes
les plateformes d'écoute :

